

Le futur périphrastique et l'allure extraordinaire

Angela Schrott
Université de Bochum

0. Introduction

La modalisation des formes temporelles, en particulier des temps du futur, est un phénomène qui a fait couler beaucoup d'encre. Pour documenter la genèse d'une telle valeur modale, je présenterai un emploi modal du *futur périphrastique* : l'*allure extraordinaire*¹. L'exemple suivant illustre cette valeur modale :

- (1) – Je parie que vous allez jusqu' aux Accates ?
– Plus loin.
– Alors aux Camoins ?
– Plus loin.

Bouzigue ouvrit des yeux énormes : « *Vous n'allez pas me dire que vous allez à la Treille ?* » (*Chateau*, p. 136)

Dans ce petit dialogue, Bouzigue déduit des réponses de ses interlocuteurs qu'ils pensent aller jusqu'à la Treille. Un voyage si long surprend Bouzigue – une telle intention, une telle attitude lui paraissent tout à fait 'extraordinaires' dans le sens qu'elles ne correspondent pas à ses attentes et « à l'ordre attendu des choses »².

Pour comprendre le fonctionnement de cet emploi modal du *futur périphrastique*, il faut intégrer la valeur temporelle dans l'analyse. Les valeurs temporelles et modales du *futur périphrastique* (*je vais chanter*) découlent d'interactions entre la sémantique de base de la forme temporelle et le contexte. Une telle interaction, qui obéit à des régies précises, crée un potentiel pragmatique qui détermine les usages et les restrictions d'usage de la forme temporelle. L'*allure extraordinaire* est un type d'emploi qui résulte d'une interaction entre la valeur temporelle du *futur périphrastique* et le contexte. La description de l'*allure extraordinaire* que je donnerai ici met l'accent sur les facteurs contextuels qui sont responsables de cette modalisation. La description d'un tel mécanisme de modalisation n'apporte pas seulement des connaissances sur un type d'emploi particulier du *futur périphrastique*; l'*allure extraordinaire* peut également éclairer plus généralement l'emploi des périphrases modales et des verbes modaux. Avant d'expliquer le mécanisme de cette modalisation, je présenterai brièvement la sémantique de base du *futur périphrastique* en l'opposant à celle du *futur simple*.

1. *Futur périphrastique* versus *futur simple*

Le *futur périphrastique* exprime qu'une action sera réalisée postérieurement à la situation d'énonciation et indique que les conditions de cette action sont déjà remplies et 'actuelles' dans la situation d'énonciation, ce que j'appellerai le « conditionnement actuel » du *futur périphrastique* (Cf Schrott 1997 : 26- 40). C'est cette sémantique distinctive de la « condition actuelle » qui oppose le *futur périphrastique* au *futur simple*. Le *futur simple* exprime des actions postérieures qui ne sont pas encore préparées par la situation d'énonciation et dont les conditions ne seront remplies que plus tard. Ainsi le *futur simple* est un futur virtuel sans lien avec la situation d'énonciation et traduit une existence future qu'on ne peut pas encore localiser dans l'avenir. L'exemple suivant illustre cette opposition :

- (2) C'est alors qu'il ressentit une douleur insolite, mortelle a son côté gauche. Une main lui prenait le cœur, le lui froissait avec lenteur – puis brutalement le comprimait comme un fruit dont on veut exprimer le jus. [...]. Les deux mains au côté, le marquis cherchait la poigne invisible pour en desserrer l'etainte. Il râlait. « Je (vais mourir – * ?mourrai) [...] » (*Aristocrates*, p. 127s.)

Dans cet exemple, le *futur périphrastique* se rapporte à une action future déjà préparée par la situation d'énonciation. La mort est conditionnée par la situation actuelle de référence, c'est-à-dire par la crise cardiaque

¹ Le terme d'*allure extraordinaire* est mentionné pour la première fois par Pichon (1933 : 93-97) et Damourette & Pichon (1936 : 107, 818-830).

² Cf. Damourette & Pichon (1936 : 818) : « L'extraordinaire est un tour qui présente le phénomène comme ayant un caractère dérangeant par rapport à l'ordre attendu des choses. »

dont est pris le marquis (Cf. Schrott 1997 : 57-60, 64). Seul le *futur périphrastique* peut exprimer que l'action postérieure est actuelle et imminente, nuance exigée par le contexte de l'exemple. Le *futur simple*, du fait de sa sémantique virtuelle, présenterait dans l'exemple cité la mort comme un événement purement virtuel, coupé de la situation de référence. La forme du *futur simple* « Je mourrai » est synonyme de « Je mourrai un jour » et ne peut pas rendre l'idée que le marquis craint pour sa vie. La virtualité du *futur simple* exprimerait plutôt l'idée que le locuteur se plaint du fait que tous les hommes sont mortels, ce qui ne correspond pas à la situation donnée.

Dans l'exemple cité, la différence entre les deux futurs est particulièrement claire parce que la sémantique du *futur simple* est incompatible avec le contexte. Or il y a également des contextes qui admettent les deux formes. Dans ces cas, le *futur périphrastique* et le *futur simple* expriment des nuances différentes de sorte que la commutation de la forme temporelle n'est pas sans conséquences sur le plan sémantique et pragmatique :

- (3) Notre professeur n'avait pas du tout l'air d'un professeur. Il portait une belle barbe blonde, et de longs cheveux d'artiste.
« Chic ! me dit Lagneau dès notre entrée. C'est Tignasse ! On (*va pouvoir* – pourra) rigoler ! » (*Secrets*, p. 227s.)

Ici le *futur périphrastique* souligne que l'amusement des élèves est déjà assuré par le personnage du professeur Tignasse : sa présence constitue un « conditionnement actuel », qui est déjà donné dans la situation d'énonciation. Le *futur simple* est également acceptable, mais il confère à l'événement futur un caractère virtuel. Les conditions de la réalisation ne sont pas encore remplies par la situation d'énonciation et le fait d'avoir de quoi rire paraît moins sûr. Vu sous cet angle, l'actualité ou la virtualité du conditionnement sert aussi de signal pragmatique : en utilisant le *futur périphrastique* le locuteur présente l'action future comme une action dont la réalisation a déjà commencé ; en employant le *futur simple*, le locuteur signale que la réalisation dépend de conditions qui ne sont pas encore remplies.

Futur périphrastique et *futur simple* ont donc une dimension pragmatique liée au locuteur et à l'attitude que celui-ci adopte vis-à-vis de l'action future. En se prononçant sur une action future, le locuteur prend en charge une responsabilité communicative concernant sa réalisation dans l'avenir (Cf. Heger 1976 : 275-279 ; Ludwig 1988 : 34ss., 50ss.). Des énonces comme « On va pouvoir rigoler ! » / « On pourra rigoler ! » sont tous les deux l'expression d'une certitude subjective du locuteur (Cf. Martin 1987 : 10, 15ss., 36-40). Le locuteur intègre l'événement futur dans son univers de croyance et en garantit la vérification dans l'avenir – c'est le locuteur qui attribue une certaine probabilité aux événements futurs – mais cette certitude est plus marquée dans le cas du *futur périphrastique* à cause du conditionnement actuel.

Le concept de la futurité est caractérisé par la modalité épistémique, qui exprime le degré de certitude subjective que le locuteur attribue à une action future (Cf. Schrott 1997 : 121-124, 230-233). La futurité en tant que concept temporel est donc inextricablement liée à la modalité épistémique, modalité qui signale la présence du locuteur et son attitude envers l'énoncé (Cf. Herslund 1989 : 7s., 15).

En parlant de la valeur modale du *futur périphrastique*, il faut donc préciser que le *futur périphrastique* (de même que le *futur simple*) est caractérisé par une modalité épistémique liée au concept de la futurité. Mais outre cette valeur modale omniprésente dans les temps du futur, le *futur périphrastique* connaît aussi des emplois modaux qui existent seulement dans des contextes bien déterminés, comme l'*allure extraordinaire*.

2. Sémantique et pragmatique de l'allure extraordinaire

2.1. La valeur modale

Le conditionnement actuel propre au *futur périphrastique* est la base sémantique de cette modalisation qu'est l'*allure extraordinaire*, modalisation qui est déclenchée par un type de contexte particulier : le *futur périphrastique* prend la valeur modale l'*allure extraordinaire* dans des contextes où une action conditionnée par la situation actuelle est repoussée par le locuteur (Cf. Schrott 1997 : 257-270). Ce refus s'effectue dans la plupart des cas en utilisant la négation *ne...pas* :

- (4) « Et Félix ? s'écria Pamphile. Que va penser Félix s'il ne me revoit pas? »
– « Il ne sera pas étonné quand il saura ce qui s'est passé. Je lui apprendrai tout. » – « Flavie, gémit Pamphile, vous (*n'allez pas faire* – ?ne ferez pas) ça ! Vous ne le pouvez pas. Félix et moi, nous sommes des camarades de régiment. [...] Vous ne pouvez briser une amitié comme la nôtre. » (*Euffe*, p. 17)

Le *futur périphrastique* « Vous n'allez pas faire ça ! » renvoie à une intention qui ne correspond pas aux attentes du locuteur et lui paraît par conséquent 'extraordinaire'. Pamphile manifeste son mécontentement dans le but de faire appel à Flavie pour qu'elle abandonne son projet. L'*allure extraordinaire* implique ici qu'on cherche à convaincre l'interlocuteur, tandis que le *futur simple* « Vous ne ferez pas ça ! » exprimerait une simple volition de la part de Pamphile, alors que celui-ci n'est pas dans la position de donner des ordres. Cette stratégie argumentative s'emploie aussi dans le texte suivant :

- (5) – Vous (*n'allez pas me dire* – ? ne me direz pas) que vous songez sérieusement à garder ces horreurs ici, à la place même des œuvres exquises...
 – Tu es un amour, Jean. Tu ne comprends rien à la peinture, mais tu es un amour... (*Aristocrates*, p. 136)

Dans cette séquence, le locuteur attribue à son interlocutrice une intention qu'il juge absurde afin de l'inciter à donner un démenti.

Les exemples présentes montrent que l'*allure extraordinaire* exprime que le locuteur 'nie' et rejette la disposition de l'interlocuteur. Des exemples (4) et (5) il s'ensuit que l'*allure extraordinaire* est une valeur modale propre au *futur périphrastique*. Cette exclusivité s'explique par le fait que l'interaction avec la négation n'est pas la même pour les deux formes temporelles.

2.2. Le mécanisme de la négation

Bien que la négation *ne...pas* déclenche dans la grande majorité des cas la modalisation du *futur périphrastique*, on trouve aussi des exemples où le *futur périphrastique* garde sa valeur temporelle, même si ces emplois sont beaucoup plus rares (Cf. Franckel 1984). Pour expliquer ces exemples il faut prendre en considération les deux types de négation que *ne...pas* peut exprimer (Cf. Schrott 1997 : 270-284) : la négation interne et la négation externe. Tandis que la négation interne fait partie de l'énoncé, la négation externe réfute l'énoncé entier (Cf. Muller 1991 : 20s., 46ss.). Dans les énonciations concernant les événements futurs, la négation interne exprime qu'un événement (non p) a lieu dans l'avenir tandis que la négation externe 'nie' la réalisation d'un événement (p) dans l'avenir :

négation interne	réalisation de (non p) dans l'avenir
négation externe	non-réalisation de (p) dans l'avenir

En examinant les exemples, on constate que le *futur périphrastique* garde sa valeur temporelle dans les cas où *ne...pas* fonctionne comme négation interne. Dans ces exemples, le *futur périphrastique* exprime la réalisation de (non p) dans l'avenir. Intégrée dans l'énoncé, la négation n'a pas la valeur illocutoire nécessaire pour déclencher la modalisation :

- (6) – « Tu veux que je t'aide pour l'ouverture ? »
 – « Non, Albert *ne va pas tarder*. Monte te coucher plutôt. Tu dois être à plat. » (*Grive*, p. 339)
- (7) Je croyais notre région à l'abri du terrorisme, assure-t-il. Moi, je suis musulman, et ce n'est pas le FIS qui *va me dicter* ma ligne de conduite. Je n'ai des comptes à rendre qu'à Dieu, [...]. (*Nouvel Observateur* 1570 : p. 8)

Une telle intégration est réalisée dans des syntagmes verbaux comme *ne pas tarder* (6), mais également dans des énoncés où la négation se réfère seulement à une partie de la phrase, comme c'est le cas dans (7).

La valeur temporelle reste également intacte si l'on combine le *futur périphrastique* avec une négation exclusivement interne comme *ne...rien* :

- (8) Il m'a dit : « Docteur, j'ai une difficulté en maths à laquelle vous *n'allez* sans doute rien comprendre, mais je vous l'expose quand même. » (*Nouvel Observateur* 1582, p. 9)

Les exemples (6), (7) et (8), où la négation interne est en corrélation avec une valeur temporelle, montrent que la modalisation de l'*allure extraordinaire* ne peut être que liée à une négation externe. Comme *ne...pas* peut opérer une négation interne ou externe, il y a des cas ambigus où les deux valeurs, temporelle et modale, paraissent acceptables :

- (9) Tu ne vas pas manger de cette tarte.
 (10) Tu ne vas pas manger de ces saloperies !

Dans (9), les deux valeurs paraissent acceptables selon le contexte qu'on imagine. Dans la version temporelle, le locuteur prononce une simple volition, dans l'interprétation modale, le locuteur récusé l'intention de l'interlocuteur, ce qui confère à son énoncé la nuance d'un appel indirect. Dans l'exemple (10) on préfère l'interprétation modale à cause de la sémantique péjorative de *saloperies* (Cf. Schrott 1997 : 279).

Les exemples montrent que le *futur périphrastique* interagit d'une manière différente avec les deux types de négation. Le *futur simple*, par contre, garde sa valeur temporelle indépendamment du fonctionnement (interne ou externe) de la négation :

- (11) Non, je *ne lui parlerai pas* de l'Inquisition, ni de Calas, ni de Jan Huss, [...] je *ne dirai rien* des papes Borgia, ni de la papesse Jeanne ! (*Gloire*, p. 45s.)

Dans cet exemple, le *futur simple* est combiné avec la négation externe *ne...pas* et avec la négation interne *ne...rien* ; dans les deux cas, la sémantique temporelle reste intacte et ne subit aucune modalisation.

La différence concernant l’interaction avec la négation est due à l’actualité et à la virtualité du conditionnement, qui caractérisent le *futur périphrastique* et le *futur simple*. Le *futur simple* confère à l’évènement futur une sémantique virtuelle qui implique que l’évènement futur puisse se réaliser ou non dans l’avenir. Dans le cas du *futur périphrastique* cette alternative n’existe pratiquement pas parce que l’action future est déjà préparée par les conditions actuelles.

De ce fait, les mécanismes de la négation interne et de la négation externe n’interagissent pas de la même manière avec les deux formes du futur. Dans le cas de la négation interne, le *futur simple* offre une alternative entre les actions virtuelles (p) et (non p) ; avec la négation externe les deux options sont : la réalisation de (p) et la non-réalisation de (p). Mais cette différence de fonctionnement entre la négation interne et la négation externe n’a pas de conséquences sur la sémantique et la pragmatique du *futur simple* : le *futur simple* garde sa valeur temporelle dans les deux cas.

Le *futur périphrastique* ne peut offrir une telle alternative que si la négation est interne : dans ce cas, le *futur périphrastique* implique une alternative entre (p) et (non p). De même que le *futur périphrastique* affirmatif présente la réalisation de (p) comme préparée par la situation actuelle, le *futur périphrastique* avec une négation interne traduit que la réalisation de (non p) est déjà préparée par la situation d’énonciation :

(12) Le ciel est dégagé, il ne va pas pleuvoir.

Ici l’action future « ne pas pleuvoir » (non p) est conditionnée par la situation d’énonciation. Tout comme le *futur simple*, le *futur périphrastique* conserve ici sa sémantique temporelle.

La négation externe n’agit pas de la même façon sur le *futur périphrastique*. Comme l’action conditionnée par la situation actuelle est déjà en train de se réaliser, la négation externe ne peut pas se référer à la réalisation de cette action. Par conséquent, le *futur périphrastique* avec une négation externe ne peut pas exprimer la non-réalisation de (p) – la négation doit ‘attaquer’ ailleurs. Comme le *futur périphrastique* implique non seulement une réalisation dans l’avenir, mais également une condition actuelle, c’est sur cette condition actuelle que porte la négation externe. La négation ‘refuse’ la condition actuelle qui se manifeste dans l’attitude qu’exprime la forme du futur. C’est donc la sémantique du « conditionnement actuel » qui devient le pivot de la modalisation (Cf. Schrott 1997 : 270- 284).

Ces interactions sont illustrées par l’exemple suivant. Joseph craint les conséquences draconiennes d’une petite infraction qu’il a commise. Sa femme essaie de le tranquilliser :

(13) Joseph, tu exagères, tu es ridicule. On ne va pas te guillotiner. (d’après Chateau, p. 197)

Aux yeux de sa femme, rien ne justifie la peur exagérée de Joseph dans la situation actuelle – une opinion qui se manifeste aussi dans le caractère hyperbolique de la formule choisie. Ici, la négation externe à valeur illocutoire ne se réfère pas à la réalisation de l’action en question mais à la condition actuelle. Joseph est convaincu que les conséquences graves pour lui sont déjà conditionnées par la situation actuelle. Or, sa femme ne partage pas cette vue des choses et récuse l’idée d’un conditionnement actuel: elle ‘nie’ l’existence d’une condition remplie et refuse l’état d’esprit de son mari qui se fait à ses yeux des soucis tout à fait exagérés.

L’exemple (13) est-il susceptible d’une interprétation temporelle ? Dans ce cas, *ne...pas* fonctionnerait comme une négation interne (non p), ce qui donnerait la paraphrase suivante : L’action « ne pas guillotiner » est préparée par une condition actuelle. Cette lecture temporelle impliquerait une alternative entre l’action (p) et l’action (non p). Dans cette perspective, la réalisation future de la peine capitale apparaîtrait comme une alternative réaliste. L’étrangeté de cette nuance est encore plus évidente si l’on remplace le *futur périphrastique* par le *futur simple* :

(14) Joseph, tu exagères, tu es ridicule. On ne te guillotiner pas.

Dans cette variante, on a l’impression que le pauvre Joseph a vraiment des raisons de craindre la peine capitale, ce qui ne correspond pas au contexte donné. Le *futur simple* et l’interprétation temporelle du *futur périphrastique* (avec une négation interne) seraient seulement possibles dans un autre contexte où l’on discuterait par exemple les conséquences d’un crime capital.

2.3. L’allure extraordinaire du futur périphrastique du passé

Comme le *futur périphrastique*, le *futur périphrastique du passé* exprime qu’une action sera réalisée postérieurement à une situation de référence et indique que les conditions de cette action sont déjà remplies et ‘actuelles’ dans la situation de référence. Dans le cas du *futur périphrastique du passé* cette situation de référence est localisée dans le passé : l’énonciateur prend la place d’un locuteur dans le passé et la situation de référence est ainsi transposée dans le passé (Cf. Vet 1980 : 31s.). Le *futur périphrastique* et le *futur périphrastique du passé* ont

en commun la même sémantique caractéristique de la « condition actuelle » qui les oppose au *futur simple* et au *futur simple du passé* :

- (15) A cette annonce, Paul fut saisi d'un accès de rire en trois quintes si violentes qu'elles dévièrent une bouchée de sardines à la tomate, et je crus qu'il (*allait périr* – *pérait) sous nos yeux ; [...]. (*Secrets*, p. 88)

Ici, le concept d'une action déjà préparée par la situation de référence se traduit uniquement par le *futur périphrastique du passé* – l'exemple (15) fonctionne d'une manière tout à fait analogue à l'exemple (2).

Le mécanisme de modalisation fonctionne d'une manière analogue pour le *futur périphrastique du passé*.³ L'exemple suivant est tiré de l'histoire d'un crime que la police n'a pas pris au sérieux à temps :

- (16) La voiture avait été incendiée et les plaques minéralogiques dévissées. Les gardai [sic] de Loghrea ont enregistré la déclaration et ont pensé à autre chose. Sans doute des jeunes qui avaient commis un mauvais coup, ou des gens venus de « l'autre cote » de l'Irlande du Nord. On (*n'allait pas mettre* – *ne mettrait pas) toutes les polices de la République en branle pour si peu. (*Nouvel Observateur* 1549, p. 49)

Dans ce texte, l'*allure extraordinaire* exprime l'attitude des agents de police qui prennent les traces d'un meurtre pour un simple acte de vandalisme et rejettent par conséquent l'idée d'alarmer toutes les polices de la région. L'auteur se met à leur place et résume leur argumentation à l'aide du schéma d'interaction inhérent à l'*allure extraordinaire*. L'analyse des exemples montre que l'*allure extraordinaire* du *futur périphrastique* et celle du *futur périphrastique du passé* contiennent dans les deux cas un schéma d'interaction identique ou le locuteur récuse l'attitude de l'interlocuteur.

2.4. Sémantique et pragmatique

Après avoir illustré l'*allure extraordinaire du passé*, décrivons maintenant avec plus de précision le potentiel pragmatique de l'*allure extraordinaire* :

- (17) Lorsque ma mère, qui nous attendait à la fenêtre, vit arriver ce chargement, elle disparut aussitôt pour réparer sur le seuil. « Joseph, dit-elle, [...], tu *ne vas pas rentrer* toutes ces saletés dans la maison ? » (*Gloire*, p. 66)

Ici l'*allure extraordinaire* « Tu ne vas pas rentrer toutes ces saletés dans la maison ? » exprime l'attitude de la mère qui s'oppose à l'intention de Joseph. À travers cette opposition, elle signale son mécontentement afin de faire appel à son mari pour qu'il abandonne son projet. La valeur modale de l'*allure extraordinaire* est rendue en allemand par des modalisateurs, le plus souvent par *doch* :

- (17) a. Du wirst *doch* nicht diesen ganzen Plunder ins Haus bringen wollen ?

Ce modalisateur exprime un antagonisme implicite entre le locuteur et un élément de la situation d'énonciation (Cf. Beerbom 1992 : 185ss.), ce qui correspond tout à fait aux conditions d'emploi de l'*allure extraordinaire*.

La stratégie inhérente à l'*allure extraordinaire* a bien sûr des affinités électives avec la 2^e personne grammaticale qui domine aussi dans les exemples donnés. Mais l'*allure extraordinaire* fonctionne avec toutes les personnes grammaticales :

- (18) Mais que voulez-vous que j'y fasse ? Je me contente de répondre à la demande ! Les gens ne veulent plus se poser des questions. Ils me demandent de les prendre en charge, *je ne vais tout de même pas refuser* ! (*Nouvel Observateur* 1431, p. 7)

Le locuteur, un psychiatre, se défend contre le reproche d'abuser de la crédulité de ses patients. Il juge l'idée de refuser certains malades absurdes et rejette la demande de son interlocuteur.

L'analyse des exemples montre que l'*allure extraordinaire* en tant que périphrase modale fonctionne comme un schéma d'interaction où le locuteur, dans un appel indirect, récuse la disposition de l'interlocuteur. L'analyse comparative du *futur périphrastique* et du *futur périphrastique du passé* fait ressortir que le mécanisme de modalisation fonctionne de manière analogue pour les deux formes.

Le schéma d'interaction de l'*allure extraordinaire* porte sur les relations qui existent entre les interlocuteurs, leurs attitudes et leurs jugements. Le conditionnement actuel inhérent à l'*allure extraordinaire* se réfère à une donnée de la situation d'énonciation. La condition actuelle focalise une disposition qui est ensuite refusée par le locuteur. L'*allure extraordinaire* fait ainsi partie d'une deixis communicative : le locuteur montre d'un geste déictique les facteurs importants pour le déroulement de l'interaction verbale entre les locuteurs (Cf. Blumenthal

³ Autant que je sache, Gougenheim (1929 : 109) et Flydal (1943 : 64s.) sont les seuls à citer des exemples du *futur périphrastique du passé* qui sont proches de la valeur modale de l'*allure extraordinaire*.

1987 : 112). Ce concept d’une deixis méta-communicative correspond au terme allemand « Abtönung » (Cf. Weydt 1969: 60ss. ; Koch & Oesterreicher 1990 : 69ss.).

La modalité de l’allure extraordinaire semble à première vue être loin de la sémantique du futur périphrastique. L’analyse de l’interaction avec la négation a bien montré que la sémantique du conditionnement actuel est le pivot de la modalisation. De plus, le cas de l’allure extraordinaire montre que la description linguistique ne doit pas se limiter à la sémantique verbale : on a bien reconnu que la modalisation est déclenchée par la négation mais sans préciser ses mécanismes. Seule une analyse plus détaillée de la négation qui distingue la négation externe de la négation interne peut expliquer pourquoi la modalisation n’a pas lieu dans certains contextes. L’allure extraordinaire illustre l’interaction d’une forme temporelle avec un élément sans sémantique temporelle : la négation. En ce qui concerne l’étude des temps du futur et de leurs modalisations le cas de l’allure extraordinaire montre qu’il faut intégrer dans l’analyse une multitude de corrélations possibles, corrélations qui peuvent élargir notre perspective sur les modalisations des formes temporelles et les périphrases modales en général.

Références

- BEERBOM, C., 1992, *Modalpartikeln als Übersetzungsproblem. Eine kontrastive Studie zum Sprachenpaar Spanisch-Deutsch*, Frankfurt am Main, Lang.
- BLUMENTHAL, P., 1987, *Sprachvergleich Deutsch – Französisch*, Tübingen, Niemeyer.
- DAMOURETTE, I. & PICHON, E., 1936, *Des mots à la pensée. Essai de Grammaire de la Langue Française. Vol V : Verbe (fin): Auxiliaires - Temps - Modes - Voix*, Paris, Editions d’Artrey.
- FLYDAL, L., 1943, « ‘Aller’ et ‘venir de’ suivis de l’infinitif comme expressions de rapports temporels », *Avhandlingar det Norske Videnskaps-Akademi*, Oslo, p. 1-119.
- FRANCKEL, J.-L., 1984, « Futur ‘simple’ et futur ‘proche’ ». *Le français dans le monde*, 23, p. 65-70.
- GOUGENHEIM, G., 1929, *Étude sur les périphrases verbales de la langue française*, Paris, Nizet.
- HEGER, K., 1976, *Monem, Wort, Satz und Text*, 2. erweiterte Auflage, Tübingen, Niemeyer.
- HERSLUND, M., 1989, « Modality. A Presentation ». In : *On Modality. Papers from Meetings and Discussions in the Linguistic Circle of Copenhagen*, Copenhagen, The Linguistic Circle of Copenhagen, p. 7-16.
- KOCH, P. & OESTERREICHER, W., 1990, *Gesprochene Sprache in der Romania : Französisch, Italienisch, Spanisch*, Tübingen, Niemeyer.
- LUDWIG, R., 1988, *Modalität und Modus im gesprochenen Französisch*. Tübingen, Narr.
- MARTIN, R., 1987, *Langage et croyance. Les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*, Bruxelles, Mardaga.
- MULLER, C., 1991, *La négation en français. Syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*, Genève, Droz.
- PICHON, E., 1933, « De l’accession du verbe ‘aller’ à l’auxiliarité en français », *Revue de philologie française et provençale*, 45, p. 65-108.
- SCHROTT, A., 1997, *Futurität im Französischen der Gegenwart. Semantik und Pragmatik der Tempora der Zukunft*, Tübingen, Narr.
- TOGEBY, K., 1982, *Grammaire française. Vol. II. Les Formes Personnelles du Verbe*, Copenhague, Akademisk Forlag.
- VET, C., 1980, *Temps, aspects et adverbes de temps en français contemporain. Essai de sémantique formelle*, Genève, Droz.
- WEYDT, H., 1969, *Abtönungspartikel. Die deutschen Modalwörter und ihre französischen Entsprechungen*, Bad Homburg, Gehlen.

Textes cités

- CHEVALLIER, G. 1968 (1945), *Les héritiers Euffé*, Paris, Le Livre de Poche. (Euffé)
Le Nouvel Observateur, 1990-1996.
- PAGNOL, M., 1988 (1957), *La gloire de mon père. Souvenirs d’enfance*, Paris, Editions de Fallois. (Gloire)
- PAGNOL, M., 1988 (1957), *Le château de ma mère. Souvenirs d’enfance*, Paris, Editions de Fallois. (Château)
- PAGNOL, M., 1988 (1960), *Le temps des secrets. Souvenirs d’enfance*, Paris, Editions de Fallois. (Secrets)
- SAINT PIERRE, M. de, 1954, *Les aristocrates*, Paris, Editions de la Table Ronde. (Aristocrates)
- TROYAT, EL, 1956, *Les semailles et les moissons. Vol. III La grive*, Paris, Librairie Pion. (Grive)